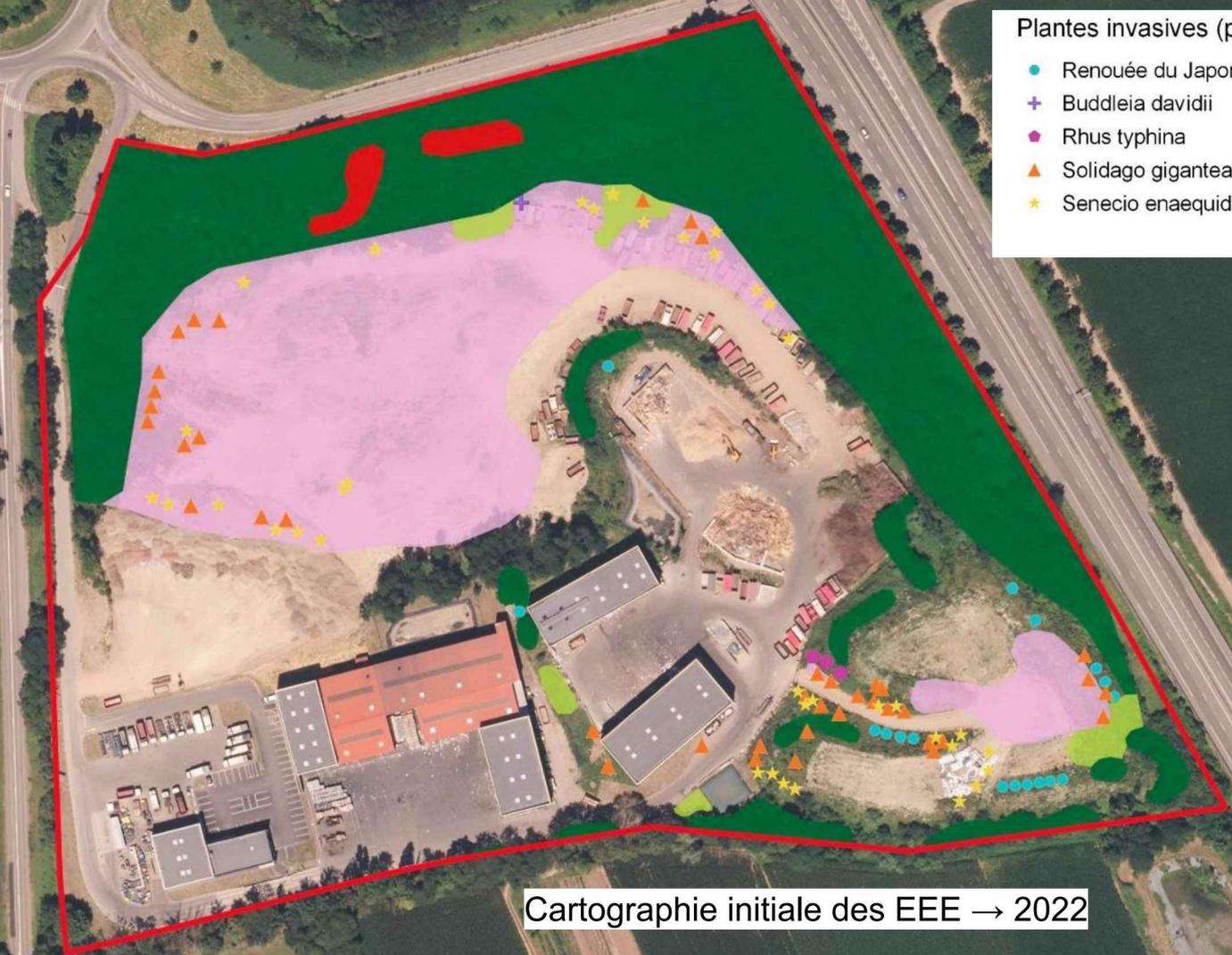


Rosheim - Plan de gestion des EEE



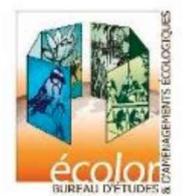
Plantes invasives (points)

- Renouée du Japon
- + Buddleia davidii
- ◆ Rhus typhina
- ▲ Solidago gigantea
- ★ Senecio enaequidens

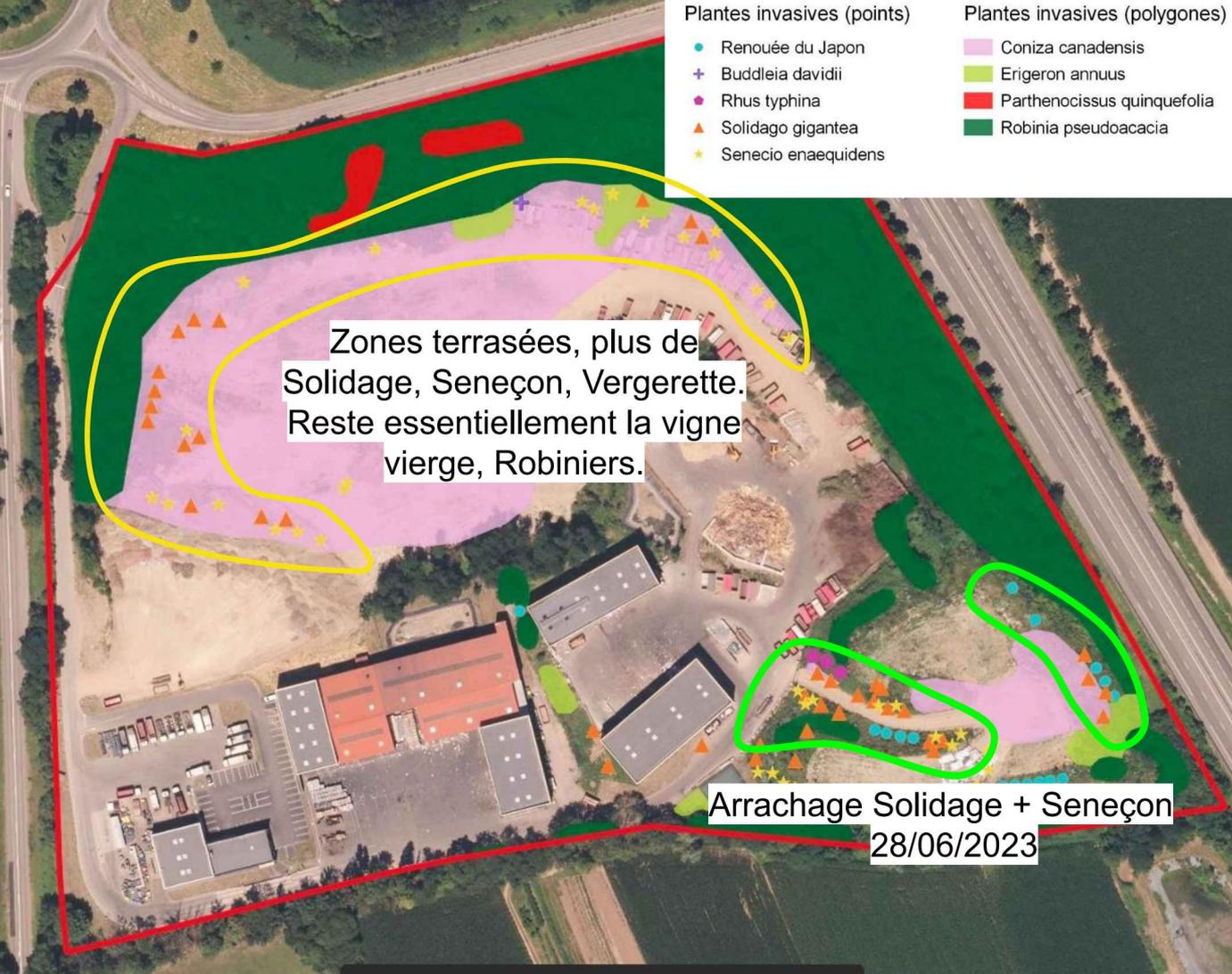
Plantes invasives (polygones)

- Coniza canadensis
- Erigeron annuus
- Parthenocissus quinquefolia
- Robinia pseudoacacia

Cartographie initiale des EEE → 2022



Vue aérienne Bas-Rhin 2018
 Fond topographique IGN
 Cartographie 2022 - L.HAHN



ETAT INITIAL DES EEE ROSHEIM

Rosenmeer

- Inspection visuelle du Rosenmeer le 28/02/2023 : pas de Renouée du Japon à l'extérieur du site, confirmé lors des passages d'été
- [Fiches des Espèces](#) les plus fréquentes du site communiquées
- Sensibilisation du DUO (Mathieu Zimmermann) sur le sujet des EEE, la veille à réaliser, la prévention notamment en phase chantier



Le long du Rosenmeer, au droit du site

PLAN DE GESTION DES EEE PRIORISÉES

ROSHEIM

É = Éradiquer
 R = Réguler
 C = Confiner
 FR = Faire régresser

EEE prioritaires	Plan d'actions
Renouée du Japon 	Zone isolée aujourd'hui essentiellement sur les talus de la zone Amiante ⇒ éviter toute dissémination par des engins. <ul style="list-style-type: none"> ★ Surveillance accrue. ★ Sensibilisation entreprises de TP pendant les travaux pour éviter la dispersion.
Buddleia de David + Sumac 	Contrôler la présence des sujets lors du passage de juin 2023. Si sujets isolés : <ul style="list-style-type: none"> ★ Arrachage manuel sur les jeunes plants ★ Pour les zones avec de plus grosses souches : essayer d'enlever à la bêche ★ Si trop de grosses souches : utiliser les engins pour dessoucher ⇒ Poursuivre la surveillance tous les ans
Solidage + Sénéçon du Cap 	Contrôler le niveau d'envahissement du site lors du passage de juin 2023. Si la lutte est possible : <ul style="list-style-type: none"> ★ Sénéçon : arrachages manuels ★ Solidage : fauche (rotofil par ex.) ★ Contrôler son apparition au moment de la floraison avant la période de graines (dès l'apparition des fleurs) tous les ans pendant plusieurs années ★ Prévoir ensuite des arrachages manuels tous les ans

Dans tous les cas, un nouveau point zéro sera fait en 2024 avec une cartographie (Bureau d'Etudes ECOLOR) au printemps qui suivra la fin des travaux

ETAT INITIAL DES EEE ROSHEIM

Espèces identifiées lors de la carto initiale



Buddleia



Vergerette du Canada



Renouée



Solidage



Buddleia + Renouée



Séneçon du Cap



ETAT INITIAL DES EEE

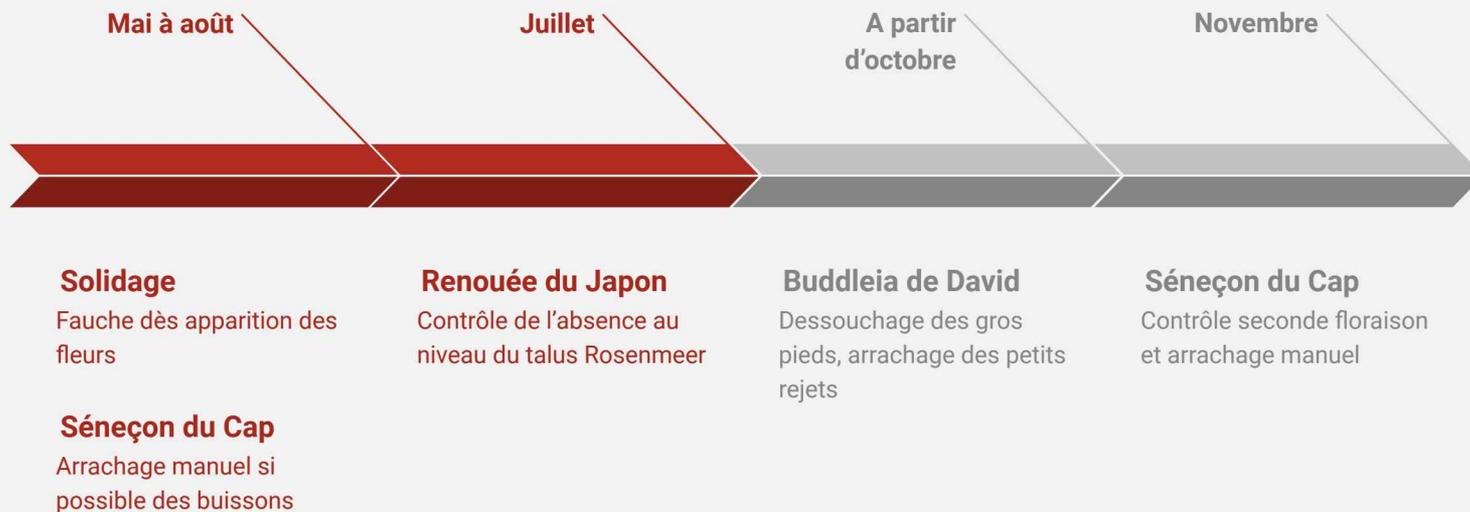
ROSHEIM

Espèces identifiées lors de la carto initiale

Espèce	Gestion habituelle ⇒ Gestion retenue
Renouée du Japon	<i>A contenir, éviter la dispersion</i> ⇒ Pour l'instant, action limitée à de la veille et des zones d'exclusion de circulation.
Buddléia de David	<i>A arracher / dessoucher</i> ⇒ A faire au cours du passage du référent biodiversité en juin.
Sumac vinaigrier	<i>A arracher / dessoucher</i> ⇒ A faire au cours du passage du référent biodiversité en juin.
Solidage géant	<i>Fauches pendant la floraison (début)</i> ⇒ Contrôler le niveau d'envahissement et les actions possibles
Seneçon du Cap	<i>En fonction de l'envahissement, arrachage manuel</i> ⇒ Contrôler le niveau d'envahissement et les actions possibles
Vergerette du Canada + Erigeron annuel	<i>Fauche</i> ⇒ Compte tenu du peu d'impact de ces espèces et du milieu très favorable (carrière), pas d'action spécifique prévue sur le site
Vigne vierge	<i>Arrachage</i> ⇒ Compte tenu de l'envahissement au sein du boisement, il est difficile d'intervenir ⇒ Sera laissée en place dans le boisement.
Robinier faux-accacia	<i>Ecorçage</i> ⇒ Compte tenu du fait que l'ensemble du boisement est constitué de Robiniers, pas d'action de gestion à ce niveau. Vigilance pour éviter l'envahissement de zones éventuellement encore préservées avec écorçage.

PLAN DE GESTION DES EEE - PLANNING

ROSHEIM



1 fois par an : rappel formation par l'écologue Veolia
A partir de mai : 1 visite par mois par le responsable du site